

VILLE D'OTTERBURN PARK
COMTE DE VERCHERES
PROVINCE DE QUEBEC

REGLEMENT NUMERO 355

REGLEMENT PERMETTANT AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SE FAIRE CREDITER
DES ANNEES DE SERVICE AUX FINS DE LEUR REGIME DE RETRAITE.

CONSIDERANT que la municipalité, a adhéré au nouveau régime de
retraite constitué par la Loi sur le régime de retraite des élus
municipaux (L.Q., chapitre R.-9.3);

CONSIDERANT qu'il y a lieu de permettre aux membres du Conseil
actuel d'obtenir, à l'égard de leurs années de service
antérieures au 1er janvier 1989, des crédits de pension conformes
à ceux accordés en vertu de ce nouveau régime;

CONSIDERANT qu'un règlement à cet effet doit être adopté et mis
en vigueur avant le 1er janvier 1992;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'adopter un tel règlement;

CONSIDERANT qu'un avis de présentation du présent règlement a été
régulièrement donné par Dollard Pichette lors de la séance
spéciale du Conseil tenue le 18 novembre 1991;

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu:

Que le présent règlement soit et est adopté, qu'il porte le
numéro 355 et qu'il y soit et il y est décrété ce qui suit:

ARTICLE 1.- Le présent règlement porte le titre de <Règlement
permettant aux membres du Conseil de se faire
créditer des années de services aux fins de leur
régime de retraite>;

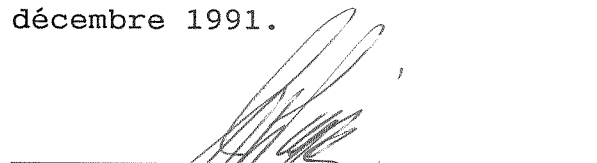
ARTICLE 2.- La municipalité permet aux membres du Conseil
d'obtenir, à l'égard de leurs années de services
se situant entre le 31 décembre 1976 et le 1er
janvier 1989, des crédits de pension conformes à
ceux accordés par le régime constitué en vertu de
la Loi sur le régime de retraite des élus
municipaux.

ARTICLE 3.- La personne qui désire se faire créditer ses années
de services antérieures doit donner un avis écrit à
cette fin, avant le 1er janvier 1992, à la
municipalité et à la Commission administrative des
régimes de retraite et d'assurances et verser, le
cas échéant, la cotisation prévue par la loi.

ARTICLE 4.- Le présent règlement entre en vigueur conformément
à la loi.

Daté à Otterburn Park, P.Q. ce 16 décembre 1991.


Pierre Beauregard, Maire


J.H. Pagé, Secrétaire-trésorier